

Présidence de M. Roland Rapaz, président

Membres absents excusés : Marlène Bérard, Marie-Ange Brélaz-Buchs, Jean Mpoy, Denis Pache, Florian Ruf, Sandrine Schlienger, Elisabeth Wermelinger, Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : -

Membres présents	92
Membres absents excusés	8
Membres absents non excusés	-
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Prestation de serment

Il est procédé à la prestation de serment de M^{me} Manuela Marti (Soc.) en remplacement de M^{me} Sylvie Favre Truffer (Soc.), démissionnaire.

Le président

Annonce que le syndic rejoindra l'assemblée aux alentours de 19h00 et que M. Oscar Tosato, Municipal de la direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation arrivera vers 18h15.

Annonce que la séance du Conseil du 28 septembre sera une séance double et que la première partie sera consacrée pour l'essentiel à une présentation de l'état actuel du dossier des axes forts par la Municipalité.

Démission

de M. Serge Segura (LE) du Conseil communal, avec effet au 15 septembre 2010 (lettre du 8 septembre 2010).

Lettre

de M^{me} Isabelle Truan (LE) annonçant le retrait de sa motion concernant la représentativité des délégations des membres du Conseil communal dans les conseils d'administration des fondations et sociétés appartenant à la Ville de Lausanne (lettre du 8 septembre 2010).

Lettre

de M^{me} Nicole Graber (Les Verts) demandant le traitement en urgence de son interpellation « A propos de l'influence de la 4^{ème} révision de la loi sur l'assurance

	chômage sur le budget communal 2011 » lors de la séance du Conseil du 14 septembre (lettre du 14 septembre 2010). _____
Communication du secrétariat du Conseil	Donnant l'organisation de la commission permanente des finances pour la période du 1 ^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011. _____
Lettre	de la Municipalité (9 septembre 2010) demandant l'urgence pour le point : - R 9 – Préavis N° 2010/25 : « Construction d'une chaufferie à la STEP pour le développement du réseau de chauffage à distance ». _____
Communications municipales	- <u>27 août 2010</u> : Réponse à la question n. 81 de M. Pierre-Antoine Hildbrand sur la biodiversité et disparitions d'animaux lausannois. - <u>2 septembre 2010</u> : Réponse à la question n. 85 de M ^{me} Florence Germond sur les coûts pour la Ville de l'activité nocturne lausannoise. - <u>7 septembre 2010</u> : Assemblée générale de Lausanne Région le 30 septembre 2010 à 17h au Mont-sur-Lausanne. _____
Postulat Dépôt	de M ^{me} Florence Germond (Soc.) : « Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolières et écoliers de 5 ^e et 6 ^e année primaire ». _____
Interpellation Dépôt	de M. Jean-François Cachin (LE) : « Manquent-ils des candélabres à la route de la Claies-aux-Moines ? ». _____
Interpellation Dépôt	de M. Jean Tschopp (Soc.) : « CIO, Fédérations et Organisations sportives internationales à Lausanne : quelles contributions au sport local et amateur ? ». _____
Interpellation Dépôt	de M ^{me} Françoise Longchamp (LE) : « Ecole à journée continue : où en est-on ? ». _____

Interpellation
Dépôt

de M^{me} Rebecca Ruiz (Soc.) : « La Ville laissera-t-elle couler la CGN ? ».

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été accordée à l'unanimité du Bureau légal.

Questions orales

- I.** M^{me} Myriam Tétaz (AGT) ; M. Olivier Français, directeur des travaux.
- II.** M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SI.
- III.** M. Xavier de Haller (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports.
- IV.** M. Raphaël Abbet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur des travaux.
- V.** M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M^{me} Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine.
-

Rapport s/ préavis
2010/25

Construction d'une chaufferie à la STEP
pour le développement du réseau de chauffage à distance

Rapporteur : M. Guy Gaudard (LE)

Discussion

Guy Gaudard (LE) ; Alain Hubler (AGT) ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SI ; Eddy Ansermet (LE) ; Guy Gaudard (LE) qui dépose un amendement sur la conclusion 1 ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SI ; Mathieu Blanc (LE) ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SI ; Eddy Ansermet (LE) ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SI ; Jean Meylan (Soc.).

Amendement
Dépôt

d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 5'530'000.–, y compris frais de personnel interne et intérêts intercalaires, pour la réalisation dans l'enceinte de la STEP de Vidy d'une nouvelle chaufferie bicom bustible pour l'alimentation du chauffage à distance.

Discussion s/ l'amendement

Jean-Yves Pidoux, directeur des SI ; Alain Hubler (AGT) ; Nicolas Gillard (LE) ; Guy Gaudard (LE).

Vote s/ l'amendement

Au vu des mains levées, le Président déclare, en accord avec les scrutatrices, que l'amendement est **accepté**.

<i>Discussion</i>	Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Jean-Luc Chollet (LE) ; Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.).												
<i>Discussion s/ les concl. 2 à 5</i>	Guy Gaudard (LE).												
<i>Vote s/ concl. 1 amendée</i>	Le Conseil, sans avis contraire, avec quelques abstentions, approuve la conclusion 1 amendée.												
<i>Vote s/ concl. 2 à 4</i>	Le Conseil, sans avis contraire, avec quelques abstentions, approuve les conclusions 2 à 4.												
<i>Vote s/ concl. 5</i>	Le Conseil, à l'unanimité moins un avis contraire et quelques abstentions, approuve la conclusion 5.de la commission. Le Conseil, approuve la conclusion 1 amendée et les conclusions 2 à 5 de la commission, soit décide : <ol style="list-style-type: none">1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 5'530'000.–, y compris frais de personnel interne et intérêts intercalaires, pour la réalisation dans l'enceinte de la STEP de Vidy d'une nouvelle chaufferie bicom bustible pour l'alimentation du chauffage à distance ;2. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissements relatives à ce crédit ;3. de balancer par imputation sur ce crédit le compte d'attente de Fr. 100'000.–, ouvert pour réaliser les études préliminaires et la mise à l'enquête de la nouvelle chaufferie ;4. d'amortir séparément, dans l'année en cours, le compte d'attente de Fr. 305'000.– dont les études n'ont pas abouti à une réalisation par la rubrique 74'241.331 ;5. d'allouer à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement pour 2010 de Fr. 50'000.– pour permettre l'engagement au 1^{er} octobre 2010 d'un-e dessinateur/trice technique (1 EPT) pour la durée du projet (trois à cinq ans) et d'un-e monteur en chauffage (1 EPT – fonction qui sera transformée en surveillant-e de chantier à l'issue d'une formation interne), nécessaires à l'extension du réseau de chauffage à distance au Sud et au Sud-Ouest de Lausanne. Ce crédit, qui permettra de couvrir ces charges de personnel sur 3 mois, est à répartir comme suit : <table border="0"><tr><td>74.301</td><td>Traitements</td><td>40'000.–</td></tr><tr><td>74.303</td><td>Cotisations aux assurances sociales</td><td>2'200.–</td></tr><tr><td>74.304</td><td>Cotisations à la caisse de pension</td><td>7'000.–</td></tr><tr><td>74.305</td><td>Assurances-accidents</td><td>800.–</td></tr></table>	74.301	Traitements	40'000.–	74.303	Cotisations aux assurances sociales	2'200.–	74.304	Cotisations à la caisse de pension	7'000.–	74.305	Assurances-accidents	800.–
74.301	Traitements	40'000.–											
74.303	Cotisations aux assurances sociales	2'200.–											
74.304	Cotisations à la caisse de pension	7'000.–											
74.305	Assurances-accidents	800.–											
Rapport s/ motion	<p style="text-align: center;">Motion de M. Philippe Jacquat et consorts : « Pour qu'une altercation de préau ne se termine pas au couteau » <u>Rapporteur</u> : M. Roland Rapaz (Soc.) [remplacé à la tribune par Mme Caroline Alvarez (Soc.)]</p>												
<i>Discussion</i>	Jean Tschopp (Soc.) ; Philippe Jacquat (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; Jean Tschopp (Soc.) ; François Huguenet (Les Verts) ; Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; Mathieu Blanc (LE).												

Vote Le Conseil, à l'unanimité avec quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de transformer cette motion en postulat ;
2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/ motion

Motion de M. Gilles Meystre :
« Pour une stratégie globale et durable en matière de locaux dédiés à l'administration... ou comment éviter que l'amélioration du service au public ne demeure une intention à géométrie variable. »

Rapportrice : M^{me} Sylvianne Bergmann (Les Verts)

Discussion Gilles Meystre (LE).

Vote Le Conseil, sans avis contraire, avec 2 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de transformer cette motion en postulat ;
2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport ;
3. de fixer à une année le délai imparti à la Municipalité pour répondre à ce postulat.

Rapport s/ postulat

**Postulat de M^{me} Magali Zuercher
pour un réaménagement de la place de la Riponne**

Rapportrice : M^{me} Solange Peters (Soc.)

Discussion Solange Peters (Soc.) ; Magali Zuercher (Soc.) ; Charles-Denis Perrin (LE).

Vote Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport ;
2. de fixer à deux ans le délai imparti à la Municipalité pour répondre à ce postulat.

Rapport s/ postulat

**Postulat de M. Vincent Rossi et consorts :
« Bons sens cyclistes pour les rues à sens unique. »**

Rapporteur : M. Roland Philippoz (Soc.)

Discussion

Vincent Rossi (Les Verts) ; Bertrand Picard (LE) ; Esther Saugeon (UDC) ; Johan Pain (AGT) ; Maurice Calame (LE) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Florence Germond (Soc.) ; Vincent Rossi (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Graziella Schaller (LE) ; Pierre Santschi (Les Verts) ; Jacques Pernet (LE) ; Guy Gaudard (LE) ; Myriam Tétaz (AGT) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Gisèle-Claire Meylan (LE) ; Jacques Pernet (LE) ; Vincent Rossi (Les Verts).

Vote

Le Conseil, par 51 oui, 34 non et 6 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Clôture

La séance est levée à 20 h 00.

Le président :

La secrétaire :

.....

.....